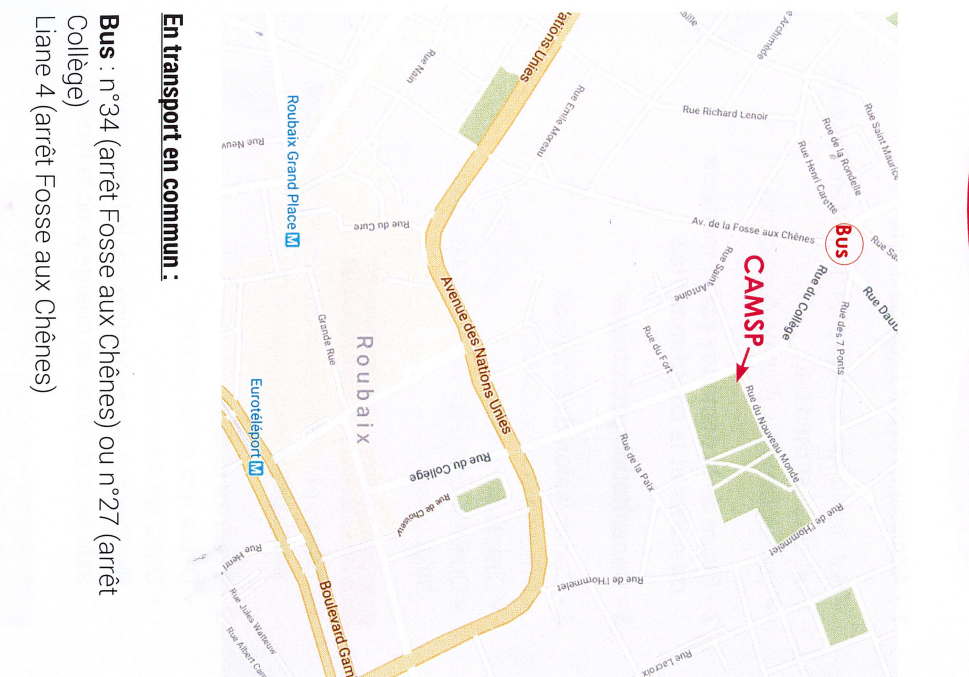
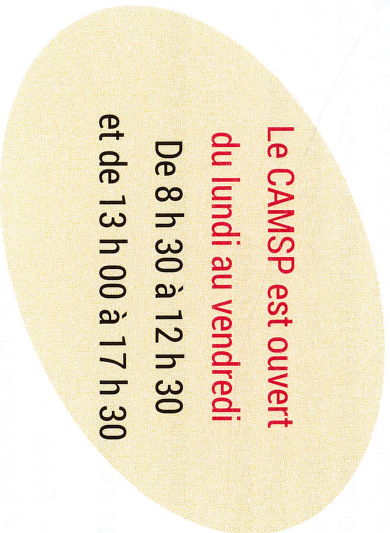


Comment se rendre au CAMSP ?



Bus : n°34 (arrêt Fosse aux Chênes) ou n°27 (arrêt Collège)
Liane 4 (arrêt Fosse aux Chênes)

L'accès à Roubaix Eurotéléport peut se faire par les arrêts suivants :



Les consultations et les soins sont pris en charge à 100 % et s'arrêtent au plus tard aux 6 ans de l'enfant.

Maurice Titrán

México-Sociale Précoce



36, rue du Nouveau Monde
CS 60359 - 59056 Roubaix Cedex
Tél: 03.20.99.15.19
Fax : 03.20.73.76.33

www.ch-roubaix.fr

Composition de l'équipe

- ✓ Médecin Directeur
- ✓ Coordonnatrice
- ✓ Médecins spécialistes
- ✓ Psychologues
- ✓ Educatrices de jeunes enfants
- ✓ Rééducateurs :
 - Ergothérapeutes
 - Kinésithérapeutes
 - Orthophonistes
 - Psychomotriciennes
- ✓ Assistantes sociales
- ✓ Secrétaires médicales
- ✓ Enseignante spécialisée
- ✓ Aides à la socialisation et à la scolarisation (ASS)

Ce que nous pouvons faire pour vous !

Le CAMSP de Roubaix est :

- ✓ Un lieu de prévention et de prise en charge ambulatoire pour des enfants de 0 à 6 ans présentant des facteurs de risque ou des difficultés dans leur développement (moteur, cognitif, sensoriel, ou socio-émotionnel) ou porteurs d'un handicap.

- ✓ Un lieu d'accueil, d'informations et d'écoute.

Nos missions :

- ✓ Prévention,
- ✓ Evaluation globale,
- ✓ Soins et rééducations (prise en charge individuelle ou en groupe),
- ✓ Accompagnement à la parentalité,
- ✓ Aide à la socialisation et à la scolarisation,
- ✓ Accompagnement global tout au long du parcours de soins.

Nos partenaires :

- ✓ Les services de néonatalogie et de pédiatrie,
- ✓ Les professionnels hospitaliers et libéraux,
- ✓ Les PMI,
- ✓ L'éducation nationale, les structures de la petite enfance, la Mairie de Roubaix,
- ✓ La MDPH,
- ✓ Les services et centres spécialisés (CMP, CMPP, IEM, IME, SESAD...).

Votre enfant au sein du CAMSP

1 - Admission avant l'âge de 3 ans

- ✓ Sur demande des parents de préférence avec un courrier médical,
- ✓ Sur les conseils d'un professionnel

2 - Etude de la demande par le médecin directeur et la coordonnatrice

3 - Consultation pédiatrique

4 - Commission d'admission

- ✓ Prise en charge CAMSP
- ✓ Simple suivi médical
- ✓ Orientation en libéral ou vers d'autres structures

Si prise en charge au CAMSP

1 - Bilans et évaluations pluridisciplinaires et avis spécialisés médicaux

2 - Prise en charge

- ✓ Début des rééducations
- ✓ Dans les 4 à 6 mois :
Synthèse et formalisation par le Document Individuel de prise en charge avec la famille.

Tout au long du parcours de soins

1 - Le médecin référent et le rééducateur référent sont les interlocuteurs privilégiés des parents,

2 - Réévaluation annuelle de la prise en charge et réflexion sur les projets de socialisation, de scolarisation et d'orientation.

